UN CRÉDIT DE 16 PASSAGES EN DÉCHÈTERIE PAR AN

déchèterie?

LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Démêler le vrai du faux

Les tontes de pelouse vont-elles être interdites en

le nombre de passages en déchèterie.

16 passages, ce n'est pas suffisant!

solutions de réduction des déchets.

« mes démarches en ligne ».

Ne craignez-vous pas les dépôts sauvages?

Contrairement à certains territoires, le SMICTOM autorise

toujours le dépôt de tontes de pelouse en déchèterie.

Cependant, les tontes sont de véritables ressources pour le

iardin. Il est possible de les composter ou encore les utiliser comme paillage pour le bien-être de vos plantations, diminuant

Malheureusement, malgré toutes les solutions qui existent, il

y aura toujours des incivilités. Tout usager surpris à jeter ses

déchets écopera d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

16 passages par an, c'est en moyenne 1 passage toutes les

3,25 semaines. Cette année, 97 % des usagers ont réalisé

moins de 16 passages. Cela répond donc au besoin de la

très grande majorité. Si vous faites partie des 3 % d'usagers

faisant plus de 16 passages annuels, il est conseillé d'optimiser

vos chargements en regroupant vos apports, en adoptant des

Pour connaître le nombre de passages en déchèterie ainsi que le

nombre de levées de vos bacs, vous pouvez scanner le QR code

ci-dessous ou vous rendre sur le site Internet du Smictom, rubrique

Bon à savoir : Suivez vos entrées en déchèterie

ecocito

Au 1er janvier prochain, aura lieu la mise en place de nouvelles modalités d'accès en déchèterie. Nous vous expliquons tout sur ces changements.

Évolution du nombre de passages en 2024

Votre pass déchets sera crédité de 16 passages (compris dans votre redevance) à utiliser tout au long de l'année civile. Une fois les 16 passages utilisés, vous ne pourrez plus accéder à la déchèterie. Au 1er janvier de chaque année, les compteurs **sont remis à zéro** et votre pass est crédité à nouveau. Vous n'avez aucune démarche à faire.

Pourquoi cette évolution?

Calendrier

collecte

Cette décision a été prise afin de **réduire le nombre** de passages excessifs de quelques usagers. Elle entre dans notre politique de réduction des déchets et de maîtrise des coûts. Avec cette mesure, il ne s'agit pas de **restreindre** les volumes de déchets apportés, mais de chercher à optimiser les dépôts. Le Smictom invite donc les usagers qui se rendent très fréquemment en déchèterie à faire évoluer leurs habitudes.

Chaque année un crédit de 16 passages en déchèterie

Nouvel aménagement : Portique de limitation en hauteur

Dès le 1^{er} janvier 2024, un portique de **limitation en hauteur** sera mis en place à l'entrée de chaque déchèterie. Tous les véhicules de plus de 2m20 de hauteur seront autorisés seulement la première heure du matin et de l'après-midi, selon les horaires d'ouverture habituels de votre déchèterie.



CHIFFRES CLÉS 6 passages par an en déchèterie (en moyenne)

97% des usagers font moins de 16 passages par an **16** passages à partir du 1^{er} janvier **2024**

SOLUTIONS ALTERNATIVES - POUR LIMITER VOS ALLERS-RETOURS EN DÉCHÈTERIE :

Broyat et tonte de pelouse,





Je fais régulièrement le tri dans mes placards. Je mets de côté les affaires en bon état et je les dépose dans une recyclerie proche de chez moi. Je suis fière de mon action, car je sais que grâce à mon don, je vais très certainement faire des heureux.

mprimé par Chat Noir Impressions



Afin de limiter mes allers-retours en déchèterie, j'utilise un broyeur, me permettant de broyer rapidement mes branches. Une solution simple et

Henri, 61 ans, Guichen



Dès qu'un appareil électroménager tombait en panne, j'en rachetais, sans savoir qu'il était possible de le faire réparer, à moindre coût. Résultat : au lieu de racheter une machine à laver, j'ai fait changer la pièce défectueuse pour pas cher.

Erwan, 29 ans, Guipry-Messac

Crédits photos : Smictom des Pays de Vilaine, Flaticon, Freepik, Pixabay, Ecomaison, Citeo



e service public

e vos déchets



Édito

Christine GARDAN Présidente du Smictom des Pays de Vilaine

UN PASSAGE À L'ACTION

L'année 2023 touche bientôt à sa fin. Elle fut marquée par la concrétisation d'un projet de grande ampleur portant sur l'amélioration de la qualité du tri. Avec cette opération, l'objectif était de réduire les coûts des erreurs de tri qui représentent chaque année 330 000 €. Grâce à l'implication de chacun et à la campagne de vérification des bacs, les premiers résultats sont encourageants et je vous en remercie.

En 2024, nous poursuivrons nos projets avec la même ambition de maîtrise de nos dépenses, avec notamment le contrôle d'accès en déchèteries. Un crédit de 16 passages vient d'être voté par le comité syndical. Cette mesure est nécessaire pour envisager une optimisation du service et devrait participer en 2024 à la stabilisation des prix de la redevance, malaré le contexte d'inflation aui perdure. Soyez rassurés, cela ne sera pas impactant pour 97 % des usagers qui visitent déjà les déchèteries moins de 16 fois par an.

Maitriser les coûts et continuer d'assurer un service de qualité, voilà la mission à laquelle nous travaillons chaque jour. À l'heure où les collectivités françaises doivent développer des solutions de tri des biodéchets, obligatoire au 1er janvier 2024, cela fait plus de 10 ans que le Smictom a instauré sa collecte séparée. Une anticipation aui est un réel atout. tant sur le plan environnemental que sur le plan économique, car cela permet de détourner chaque année plusieurs milliers de tonnes de biodéchets de l'incinération et de fournir un compost local de haute aualité

le vous souhaite une bonne lecture de

À LA UNE

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS OBLIGATOIRE : **UNE LONGUEUR D'AVANCE POUR LE SMICTOM**

Pays de Vilaine : champions du tri des biodéchets

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets deviendra une obligation pour tous les Français. Dans cette pratique du tri, le Smictom est précurseur depuis plus de 10 ans. Désormais ancré dans votre quotidien, le tri des biodéchets, nous classe parmi les meilleurs trieurs de France.



Qu'est-ce qu'un biodéchet?

Les biodéchets ou restes alimentaires sont des déchets biodégradables. Ce sont plus précisément les restes de préparation tels que les épluchures de fruits et légumes, les coquilles d'œufs, le marc de café, mais aussi tous les restes de repas, y compris les os, les crustacés, les coquilles et enfin les produits alimentaires périmés (sans leurs emballages plastiques) qui à eux seuls représentent 7% des déchets résiduels.

Vos biodéchets transformés en un compost de qualité

Les biodéchets collectés en porte-à-porte sont acheminés sur la plateforme de la lande de Libourg à Guignen pour y être compostés. Mélangés à d'autres végétaux, ils vont subir une transformation grâce aux micro-organismes pour ainsi devenir un compost de qualité utilisable en agriculture biologique, d'où l'importance de bien trier.

Quels outils le Smictom met-il à votre disposition ?



La **réglette du tri,** ainsi que **le guide du tri,** sont des outils ludiques et simples d'utilisation, pour vous aider à ne plus faire d'erreurs et pour vous permettre de savoir en un clin d'œil où jeter vos biodéchets. Il y a également le site Internet pour vous guider et vous apporter de nombreuses informations.







Des sacs biodégradables sont disponibles gratuitement en mairie ou dans l'une des 7 déchèteries du Smictom. Vous êtes également munis de votre bioseau, afin de vous faciliter le tri des déchets de cuisine.











Votre **poubelle marron**, pour déposer vos biodéchets. Tous les déchets organiques de cuisine sont acceptés. Vous pouvez aussi utiliser un composteur pour faire votre propre compost. N'oubliez pas de laver vos bacs régulièrement!



Grâce à vous, il y a plus de 29 kg de biodéchets compostés par habitant et par an ! Un record !



en version détachable Le calendrier reste toujours consultable depuis le site Internet : www.smictom-paysdevilaine.fr



Conception et rédaction : Service communication du Smictom

Toutes les informations sur www.smictom-paysdevilaine.fr

Chacun d'entre nous trie de plus en plus les emballages, ce qui est une bonne nouvelle pour le recyclage. Face à cette augmentation du tri et afin d'assurer un service de ramassage des emballages dans de bonnes conditions, le Smictom doit ajouter une tournée de collecte supplémentaire, ce qui peut changer les heures de collecte et pour les communes de Tresboeuf et Campel, le jour de collecte.



Pour être certain que votre bac soit vidé présentez le, poignées tournées vers la route et le couvercle fermé afin de faciliter le travail des agents de collecte.

Merci de votre participation au geste de tri!

Jours fériés : Décalage des jours de collecte

En 2024, il y aura aussi une particularité avec 2 jours fériés consécutifs les 8 et 9 mai.

Le 9 mai sera travaillé et collecté comme un jour normal. Les collectes de la semaine situées après le jour férié seront décalées au lendemain.

La collecte du mercredi 8 mai sera décalée au **S** 11 jeudi 9 mai et ainsi de suite pour les autres jours. Les collectes de la semaine avant le jour férié ne

À partir du 1er janvier : des changements à la marge

Tout a été mis en œuvre pour que cette réorganisation des collectes soit la moins perturbante possible pour vous. Il n'y aura donc pas de changement de jour de collecte sauf pour la commune de **Tresboeuf** qui sera collectée le **mardi** et de Campel le lundi. Seul un changement d'horaire de passage de la benne est possible pour la collecte de vos bacs. Le Smictom ne peut donner aucune garantie sur l'heure de passage du camion. Celui-ci peut passer de 5h le matin jusqu'à 22h le soir, le jour de la collecte. La consigne est donc de sortir la poubelle la veille au soir.







Qoom sur le métier de ripeur

Comment s'organise votre journée?

Avec mon binôme, je prends mon poste vers 5h du matin. Nous collectons les déchets du secteur de Guichen. Nous attachons une grande importance à la vérification du contenu des poubelles, afin de garantir une bonne qualité de recyclage. Sur une tournée, nous vidons en moyenne entre 700 et 900 bacs et faisons plus de 55 km! Une fois la tournée effectuée, nous rentrons au dépôt pour vider la benne.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez au quotidien ?

Les principales difficultés auxquelles nous sommes confrontés sont les voitures mal stationnées, rendant l'accès difficile. Il y a aussi les usagers qui n'orientent pas les poignées du bon côté. Nous retrouvons souvent des surplus de déchets déposés à côté des poubelles, que nous ne pouvons pas prendre, mais aussi des bacs qui ne sont pas déposés à l'emplacement prévu et qui, dans certaines situations, vont gêner l'accès aux boîtes aux lettres ainsi qu'aux personnes en fauteuil roulant.



Que pensez-vous du tri réalisé?

En règle générale, les poubelles sont plutôt bien triées. Il arrive toutefois que nous retrouvions des déchets indésirables au fond des bacs, bien cachés, et que nous détectons une fois vidés dans la benne. Nous retrouvons très souvent des morceaux de verre, des mouchoirs dans les bacs jaunes. Nous constatons tout de même qu'une grande partie des usagers trient correctement leurs poubelles, merci à eux!

Quel message avez-vous envie de faire passer aux usagers?

Il faudrait que l'ensemble des usagers prenne conscience que le tri des déchets est très important. Trier correctement, c'est faciliter le travail des agents de collecte. Il est aussi important de faire attention au ripeur, notamment lorsque l'on descend sur la voie publique. Malaré nos équipements visibles, nous sommes souvent confrontés aux maladresses des automobilistes.

POINT D'ÉTAPE SUR LA CAMPAGNE DE VÉRIFICATION DES BACS

Depuis le début du mois d'octobre, **une campagne de vérification** des bacs est mise en place sur l'ensemble des communes du Smictom des Pays de Vilaine. Cette action a pour objectif de sensibiliser chacun d'entre nous en inculquant les bonnes pratiques de tri pour ainsi réduire les erreurs.

Des erreurs significatives ?

Actuellement, les erreurs de tri représentent **un tiers de nos poubelles,** c'est un véritable problème. Le Smictom a décidé de réagir afin de générer du changement et souhaite être davantage **vigilant** sur la qualité du tri de vos déchets.

Retombées de la campagne de vérification

Avec une réduction de 5% des erreurs de tri dans les bacs emballages, les retombées de cette campagne sont plutôt encourageantes. Aujourd'hui, la part de ces déchets représente 32 % du contenu de la poubelle jaune. Lors de leur passage, les ambassadrices du tri posent une étiquette sur votre bac qui détermine votre niveau d'expertise du tri.

ifférentes situations.

ENSEMBLE

devenons tous des

- VERT « pro du tri » : il n'y a pas d'erreur détectée dans votre bac, vous êtes un pro du tri! Votre geste représente une belle action pour l'environnement et pour la collectivité.
- JAUNE « coup de pouce » : le contenu de votre bac est conforme, cependant certaines habitudes peuvent impacter le processus de collecte. Par exemple, les emballages conditionnés dans des sacs alors qu'ils doivent être déposés en vrac dans le bac.
- VIOLET « erreur de tri » : des erreurs ont été détectées, il est possible que votre bac ne soit pas collecté. Vigilance pour les prochaines collectes.

exemplaires.

Vous êtes un Pro du tri

Zoom sur les erreurs les plus fréquentes : Une meilleure maîtrise des coûts



TRIEZ VOS PAPIERS AU PROFIT DES ÉCOLES!

Les erreurs de tri représentent un

surcoût de 330 000 € par an, dû au retrait ainsi qu'au transport des déchets

vers les bonnes filières de traitement.

C'est une perte de temps et d'argent

qui aurait pu être évitée. Ensemble, nous pouvons contribuer à l'amélioration de la qualité du tri et ainsi devenir

Chaque année, la quantité de papier collectée diminue, représentant moins de 15 kg par habitant et par an contre 22 kg en moyenne en Bretagne. À l'heure actuelle, trop peu de papiers sont déposés dans les colonnes prévues à cet effet. Dans le but de favoriser le recyclage, le Smictom verse une somme d'argent aux écoles afin de financer les projets pédagogiques. Avec ce projet, tout le monde y gagne. D'une part les écoles, qui reçoivent un soutien financier et d'autre part le Smictom, car il y a plus de papier recyclé.



Que deviennent les papiers collectés ?

Le papier est envoyé directement à l'usine des Celluloses de la Loire située à Allaire (56). La fibre de papier est recyclée en boîtes à œufs. Il faut savoir que recycler 6 journaux permet de réaliser une boîte à œufs.

Comment participer à l'opération ?

C'est très simple! Il suffit de trier au maximum vos papiers et de les déposer dans les colonnes d'apport volontaire se trouvant sur votre commune. Pour soutenir les projets pédagogiques tout en faisant un geste écologique

Le saviez-vous?

La production de papier recyclé consomme jusqu'à 3 fois moins d'énergie et 3 fois moins d'eau par rapport à celle de papier non recyclé, représentant un beau geste pour la planète!

Retrouvez le guide du tri complet sur notre site Internet www.smictom-paysdevilaine.fr rubrique : Trier mes déchets

collecte

Jalendrier de

Wémo tri



cases

Retrouvez l'emplacement des conteneurs sur www.smictom-paysdevilaine.fr